

Évangile du dimanche Saint Jean (12, 20-33)

En ce temps-là, il y avait quelques Grecs parmi ceux qui étaient montés à Jérusalem pour adorer Dieu pendant la fête de la Pâque. Ils abordèrent Philippe, qui était de Bethsaïde en Galilée, et lui firent cette demande : « Nous voudrions voir Jésus. » Philippe va le dire à André, et tous deux vont le dire à Jésus. Alors Jésus leur déclare : « L'heure est venue où le Fils de l'homme doit être glorifié. Amen, amen, je vous le dis : si le grain de blé tombé en terre ne meurt pas, il reste seul ; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit. Qui aime sa vie la perd ; qui s'en détache en ce monde la gardera pour la vie éternelle. Si quelqu'un veut me servir, qu'il me suive ; et là où moi je suis, là aussi sera mon serviteur. Si quelqu'un me sert, mon Père l'honorera. Maintenant mon âme est bouleversée. Que vais-je dire ? "Père, sauve-moi de cette heure" ? – Mais non ! C'est pour cela que je suis parvenu à cette heure-ci ! Père, glorifie ton nom ! » Alors, du ciel vint une voix qui disait : « Je l'ai glorifié et je le glorifierai encore. » En l'entendant, la foule qui se tenait là disait que c'était un coup de tonnerre. D'autres disaient : « C'est un ange qui lui a parlé. » Mais Jésus leur répondit : « Ce n'est pas pour moi qu'il y a eu cette voix, mais pour vous. Maintenant a lieu le jugement de ce monde ; maintenant le prince de ce monde va être jeté dehors ; et moi, quand j'aurai été élevé de terre, j'attirerai à moi tous les hommes. » Il signifiait par-là de quel genre de mort il allait mourir.

La quête en ligne

En attendant de retrouver des paniers connectés, nous vous proposons une solution « en ligne » : Quête en ligne avant ou après chaque messe depuis votre téléphone ou ordinateur à partir de ce lien : <https://pay.sumup.com/b2c/Q7R8ENR5> ou avec ce QR Code:



Information

Si vous souhaitez faire dire un ou des **intentions de messe**, nous vous rappelons que ces intentions doivent **parvenir au presbytère** de la paroisse **au minimum une semaine avant** la date souhaitée. Si une intention arrive trop tard, elle ne pourra malheureusement pas être prise en compte.

Intentions de messe

Samedi 18 mars 18h00 à Chaudfondes : Léon GALLARD et sa Fam.

Dimanche 17 mars 10h30 à Saint-Maurille : Fam. GODARD-CHAUVIÈRE ; Fam. BROUARD Jean Marie ; Joseph et Ernestine BARAULT et leur fam. ; Francis et Marie-Joseph CADY et Fam. ; En remerciement à St Joseph ; Ames du Purgatoire ; Marie-Louise BRUN et Mme Madeleine BARCIEN ; Joseph OGER et Fam. OGER-LAMOUREUX ; Mr Joseph LORY et son épouse Madeleine LORY ; Fam. BERNIER-CHARRIER.



Infos paroissiales
du 17 mars 2024

5^{ème} dimanche de Carême

Édito par le Père Guillaume, Curé

« *Quel est celui d'entre vous qui, voulant bâtir une tour, ne commence par s'asseoir pour calculer la dépense et voir s'il a de quoi aller jusqu'au bout ?* »

Lc 14,28

En ce 5^{ème} Dimanche du Carême, le diocèse lance sa campagne pour le Denier pour l'année 2024. Pour rappel, le denier d'une paroisse permet de financer le traitement du curé (20.000€, charges comprises) ; la solidarité diocésaine (25.000€ de participation aux frais des séminaristes, à la pension complémentaire de certains prêtres retraités, au salaire des laïcs des services pastoraux et de la curie, etc.) ; le traitement des prêtres en service dans la paroisse (l'été par exemple) ; le salaire d'une LEME comme Alix Rousseau (15.800€, charges comprises)

L'année passée, en 2023, vous avez fait don, via le Denier ou la Souscription paroissiale, d'un peu plus de 21.500€ et je vous remercie pour votre immense générosité. Mais vous le voyez bien, nous ne devons pas relâcher nos efforts (près de 6000€ de moins que l'année 2022).

Le budget d'une paroisse est important. Chez nous, il est de l'ordre de 120.000€ par année, dont les grandes lignes sont :

- Le traitement du curé : 20.000€ / an
- Le salaire de Alix Rousseau : 12.000€ /an (le Collège prend à sa charge une part des 15.800€)
- Les frais pastoraux : 54.000€ / an (dont près de 13.000€ de dépenses énergétiques – notamment le chauffage de nos églises)
- La solidarité diocésaine : 25.000€ / an

Et nos principales sources de revenus sont les quêtes (~42%), les sacrements (~28%) et le denier et la souscription (~22%)

Notre budget paroissial est à l'équilibre mais nous avons peu de réserves. Or ces réserves seraient nécessaires pour la réalisation de projet dont on parle régulièrement avec le C.E.P. ou l'E.A.P., notamment la question de sonorisation des églises et la rénovation du chœur liturgique de Saint-Maurille. Ces projets auront des budgets de plusieurs dizaines de milliers d'euros. Et c'est grâce à votre investissement qu'ils pourront être menés à bien.

Paroisse Saint-Maurille en Loire et Layon
2, impasse du presbytère 49290 Chalonnes sur Loire
Tél : 02 41 78 01 36 – Mail : stmaurillell@gmail.com

Horaires des Messes

Lundi 18 mars	St Cyrille de Jérusalem		Pas de messe
Mardi 19 mars	St Joseph	09h00 18h00	Adoration St Maurille Messe à Chaudfonds
Mercredi 20 mars	St Herbert	09h00 09h30	Adoration à Rochefort Messe à Rochefort
Jeudi 21 mars	Ste Clémence	09h00 11h00	Messe à St Maurille Chapelet à Rochefort
Vendredi 22 mars	Ste Léa	18h00	Messe à St Maurille
Samedi 23 mars	Saint Alphonse Turibe de Mogrovejo	09h30	Messe à Notre Dame
Samedi 23 mars	Messe anticipée	18h00	Messe à Notre-Dame
Dimanche 24 mars	Rameaux et Passion du Seigneur	10h30	Messe à St Maurille

Infos paroissiales et diocésaines

■ Prier le Chemin de Croix pendant le Carême

Chaque vendredi du Carême, le Chemin de Croix sera prié et médité à **15h00** en l'église Notre-Dame à Chalonnnes.

■ CCFD

Le 5e dimanche de Carême (**17 mars**), est la journée où les chrétiennes et les chrétiens sont invités à faire des dons au CCFD-Terre Solidaire pour soutenir la solidarité internationale à travers la quête du dimanche, mais aussi par des dons que vous pouvez faire au moyen d'enveloppes présentes à l'entrée de l'église. Vous pouvez aussi envoyer vos dons via le lien suivant : <https://soutenir.cfd-terresolidaire.org>

■ Veillée Miséricorde pour le Carême

Une veillée Miséricorde sera organisée le vendredi **22 mars**, de 20h00 à 22h00, en l'église Saint-Maurille, pour se préparer aux célébrations Pascales. De la louange, de la prière, un enseignement, l'Adoration, la possibilité de se confesser, etc.

■ Horaires des Messes de la Semaine Sainte

- 24 mars : Messe des Rameaux et de la Passion du Seigneur à 10h30 à Saint-Maurille
- 28 mars : Célébration de la Cène du Seigneur à 20h00 à Saint-Maurille
- 29 mars : Célébration de la Passion du Seigneur à 20h00 à Saint-Maurille
- 30 mars : Veillée Pascale à 21h00 à Saint-Maurille
- 31 mars : Messe de la Résurrection du Seigneur à 10h30 à Saint-Maurille

■ Un grand merci !

La nouvelle formule du camp d'hiver proposé aux collégiens est une vraie réussite. Les jeunes ont découvert plein de nouveaux sports, dans un cadre reposant. Les temps bibliques axés sur les chrétiens d'hier à aujourd'hui nous ont donné un aperçu global et des clés de compréhension de l'histoire de l'Église.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui nous ont déposé des légumes et confitures pour notre camp sport bible. Nous nous sommes régalés pendant tout notre séjour !

■ Information destinée aux distributeurs des revues « Rencontres »

Ces journaux sont installés, comme d'habitude, dans la chapelle du Sacré Cœur. A partir du Mercredi Saint (27 mars), ils seront déposés près du baptistère, la chapelle étant occupée par le reposoir du Jeudi Saint.

Faisant partie de l'équipe de rédaction du journal « Rencontres », je tiens à vous dire « Merci ! » de votre démarche en tant que diffuseur. Mettre le journal dans les boîtes aux lettres, c'est un acte missionnaire que vous accomplissez. (Anne B.)

■ Rencontre fraternelle dominicale

Dimanche 21 Avril : pour entretenir la fraternité dans notre paroisse, tous ceux qui le souhaitent pourront rester après la messe pour un repas partagé salle St Maurille. Chacun apporte un plat salé et/ou sucré et nous poursuivrons par un après-midi convivial avec au choix : des danses d'Israël, des jeux, des temps de partage autour d'un thème.

■ Prochain « Dimanche Autrement »

L'équipe de « *Dimanche autrement* » vous propose une balade découverte du patrimoine historique et religieux de Chalonnnes sur Loire, accessible à tous.

Rendez-vous le **dimanche 14 avril à 10h30** : départ de la salle Saint-Maurille ; nous terminerons vers 12h30 par un apéritif. Ceux qui le souhaitent peuvent rester pique-niquer. N'hésitez pas à venir participer librement à ce « rallye découverte », seul ou en famille (adapté aux enfants) : c'est aussi un temps de partages, d'échanges, de découvertes, de témoignages qui est organisé par une équipe de la paroisse.

Cette proposition est ouverte à tous : croyants, non croyants ou en recherche, et aussi aux curieux de l'histoire ! Deux guides passionnés de l'histoire de Chalonnnes, ainsi qu'un diacre seront sur le parcours afin de nous transmettre leur passion. Au plaisir de vous y accueillir.

■ Lancement de la campagne du Denier 2024

Notre paroisse lance en ce temps de carême, sa campagne annuelle pour le Denier.

Nous vous remercions pour votre générosité l'année dernière : nous avons collecté 17.237 € Le Denier sert exclusivement à la rémunération et à la formation des personnes qui permettent à l'Église en Anjou de vivre et de rayonner : les prêtres, en activité et à la retraite, les séminaristes, les laïcs et les religieuses en mission. Pour notre paroisse, les coûts pris en charge en partie par le denier représenter un budget total de 35.106 €

Donner au denier est VITAL pour notre Église, qui ne reçoit aucune subvention et ne vit que de dons. Particularité dans notre diocèse, le denier est collecté PAR et POUR les paroisses. Ainsi nous vous remercions de bien vouloir de préférence adresser votre don à la paroisse. Merci pour votre soutien.

Une annonce à faire passer ? → communication.stmaurille@gmail.com